Le Patriote Canadien.

CORRESPONDANCE.

Lettres à mon cousin Jean-Baptiste.

IV.

Dans ma dernière lettre j'ai prouvé, par une exposition simple et candide de leurs griefs, que les Canadiens ont été si maltraités par le gouvernement Anglais, qu'ils sont justifiables aux yeux de Dieu et des hommes de se révolter, et de briser les liens qui unissent leur pays à l'Angleterre. Je veux aujourd'hui m'appuyer d'un témoignage qui ne peut être suspect. C'est celui de lord Durham, d'un aristocrate anglais, envoyé l'an dernier au Canada comme gouverneur et commissaire pour s'enquérir de l'état du pays, des causes du mécontentement qui y règne, et des remèdes propres aux maux qui l'affligent. Je vais donner des extraits de son rapport, qui devront convaincre les plus incrédules et les plus préjugés. J'ai son livre devant moi, et je n'ai qu'à le copier.

Il dit :..... Les maux que j'avais à guérir sont "des maux qu'aucune société civilisée ne peut long-temps endurer..... Tant qu'on laissera subsister le présent ordre de choses, les habitans de ces provinces n'auront aucune sécurité pour leurs personnes ni pour leurs biens, aucune jouissance de ce qu'ils possèdent, aucun aiguillon à l'industrie"...... La négligence constante du gouvernement britannique laissa la masse du peuple sans aucune des institutions qui l'aurait élevé en liberté et en civilisation ......Une politique basée sur des informations incorrectes et changeant continuellement de mains, a montré dans la colonie un système vacillant, et qui de fait n'était aucun système"......

"On peut dire avec justesse, que l'état naturel du gouvernement dans toutes ces colonies, est celui de collision entre l'exécutif et le corps représentatif. Dans toutes, l'administration des affaires publiques est confiée à ceux qui n'ont aucune sympathie avec la branche populaire de la législature ; et le gouvernement propose constamment des mesures que la majorité de l'assemblée repousse, et refuse son assentiment aux bills que ce corps a adoptés...... Lorsque nous examinons le système de gouvernement dans ces colonies, il nous semblerait que l'objet de ceux qui l'ont établi était de combiner des institutions "en apparence" populaires avec "l'entière absence de tout contrôle efficace" de la part du peuple sur ses gouvernans........ Ce ne fut que quelques années après le commencement du siècle actuel, que la population du Bas-Canada commença à comprendre le système représentatif qui lui avait été accordé, et que l'assemblée montra quelqu'inclination à faire usage de ses pouvoirs. La liberté de ses débats la mise de suite en collision avec le gouverneur ; "et l'opération pratique de l'assemblée commença par l'emprisonnement des principaux de ses membres." Ceci se rapporte à l'année 1810, et à l'emprisonnement de Mr. Bédard &c. par le tyran Craig.

"Il me paraît que l'assemblée était parfaitement justifiable de demander les pouvoirs auxquels elle a prétendu. Il est difficile de comprendre la théorie gouvernementale de ceux qui imaginèrent que dans une colonie anglaise, on pourrait priver un corps ayant le nom et le caractère d'assemblée représentative, de ces pouvoirs que les sujets anglais regardent comme inhérents à une législature populaire"......

"Le Conseil Exécutif, les officiers en loi et tous les chefs de départemens connus au système administratif de la province, étaient placés au pouvoir, sans aucun égard pour les désirs du peuple ou de ses Représentans ; et il ne manque pas d'exemples où la simple hostilité envers la majorité de l'Assemblée éleva les personnes "les plus incompétentes" aux postes d'honneur et de confiance"......

"La composition de ce corps (le conseil législatif,) était certainement, il faut l'admettre, de nature à ne lui donner aucun poids auprès du peuple, ou du corps représentatif, auquel il était destiné à servir de contrepoids ; "et de fait ce n'était guère en pratique qu'un veto entre les mains des fonctionnaires publics sur tous les actes de la branche populaire de la législature" dans laquelle ils furent toujours en minorité. Depuis le commencement donc, jusqu'à la fin des disputes qui distinguent toute l'histoire parlementaire du Bas-Canada, je considère la conduite de l'assemblée comme une guerre constante avec l'Exécutif, pour obtenir les pouvoirs inhérents à un corps représentatif, d'après la nature même du gouvernement représentatif"......

"Le gouverneur est, de fait, un simple officier subdélégué, recevant des ordres du secrétaire d'état, responsable à lui de sa conduite, et guidé par ses instructions ; et la colonie, dans chaque crise de danger ; et presque dans chaque détail d'administration locale, "a senti le mal d'avoir son autorité exécutive exercée de l'autre coté de l'Atlantique".....

"Ces offices sont très lucratifs, et on dit qu'on en a souvent disposé par favoritisme personnel ou politique. C'est aussi un sujet de plainte qu'on a exigé des garanties insuffisantes de ceux qui y furent nommés ; et en conséquence les défalcations de shérifs ont fait souffrir des pertes très sérieuses à beaucoup d'individus. Les shérifs n'étaient sous aucun contrôle apparent : et le public savait qu'ils pourraient toujours former un jury à leur guise quand il leur plairait, et supposait, comme une chose toute naturelle, que des officiers publics tenant des places lucratives du gouvernement, seraient toujours prêts à mettre à effet les desseins pernicieux qu'on était toujours disposé à attribuer au gouvernement."......

"On ne peut nier que plusieurs des plus respectables d'entre les Canadiens sont restés hors des commissions de la paix, sans motifs raisonnables ; et il est plus vrai encore que "des personnes des plus méprisables" s'y sont introduites, et continuent à abuser de leur pouvoir"......

"Je suis fâché d'être obligé de dire que "le gouvernement britannique, depuis qu'il possède la colonie, n'a rien fait, ou n'a rien tenté, pour promouvoir l'éducation." Le seul cas où le gouvernement s'est trouvé en rapport avec l'éducation, "ne lui fait aucun honneur. Car il a appliqué les revenus des Jésuites, destinés pour l'éducation, "à payer certains services secrets ; et il a maintenu pendant plusieurs années une lutte opiniâtre avec l'Assemblée, dans la vue de continuer ce système injuste d'appropriation."....

"Dans beaucoup d'autres occasions aussi, les élections furent gagnées par l'exercice non scrupuleux de l'influence du gouvernement, et par un déploiement de violence de la part des tories, qui étoient enhardis par l'appui des autorités"....

☞ "Il a certainement trop paru comme "si la rebellion avait été excitée exprès par "le gouvernement, et que les malheureux "qui y prirent part, avaient été délibérément attirés dans un piège par ceux qui "subséquemment leur ont infligé une punition si sévère pour leur erreur." ☜ Un grand nombre d'individus parfaitement innocens furent mis en prison, et souffrirent dans leurs personnes, leurs propriétés, et leur caractère. Des lois sévères furent passées, en vertu desquelles des individus généralement respectés furent, punis "sans aucune forme de procès"...

"Partout a eu lieu la plus grande profusion, de sorte que dans toutes les colonies, et presque dans toutes les parties de chaque colonie, le gouvernement a aliéné plus et beaucoup plus de terres que les concessionnaires n'avaient dans le temps et n'ont encore de moyens pour les défricher et mettre en culture ; et cependant dans toutes les colonies, jusqu'à dernièrement, et encore maintenant dans quelques unes, il est ou très difficile, ou presque impossible à une personne sans influence d'obtenir des terres publiques. Partout des délais inutiles ont harassé et exaspéré les requérants ; et partout, je suis fâché, mais forcé de le dire, a plus ou moins prévalu un grossier favoritisme dans la disposition des terres publiques"....

Tels sont les résultats lamentables des maux politiques et sociaux qui ont si longtemps agité les Canades ; telle est leur condition, qu'au moment actuel nous sommes appelés à prendre des précautions immédiates contre des dangers aussi alarmans que ceux de la rébellion, de l'invasion étrangère, et de l'entier épuisement et dépopulation".....

Voilà ce que Lord Durham dit dans son Rapport.

Dans une des dépêches qu'il adressa de Québec à Lord Glenelg, Secrétaire des Colonies, il demande : "Quels sont les principes constitutionnels qui demeurent en force lorsqu'une constitution est entièrement suspendue ; quels principes de la constitution anglaise existent dans un pays où l'argent du peuple est pris sans le consentement du peuple, où tout gouvernement représentatif est aboli, où la loi martiale est la loi du sol, et où le procès par jury n'existe que pour frustrer l'objet de la justice, et pour provoquer l'indignation et le mépris mérité de la société ?" Il ajoute, qu'on peut appeler le gouvernement du Canada "une anarchie constituée."

Voilà le tableau hideux de nos souffrances, tracé par le représentant même du gouvernement anglais. Il n'est pas besoin de commentaires. Je me contenterai d'appeler sur ces aveux l'attention des honnêtes gens de tous les pays. Je désire que tout le monde puisse nous juger avec connaissance de cause ; et lorsque nous reprendrons les armes et élèverons l'étendard sacré, que les nations étrangères sachent pourquoi nous combattons, et sachent nous donner leurs sympathies.

PIERRE PAUL.

Nouvelle-Orléans, 29 Nov 1839.

HOTEL D'EUROPE.
Tenu par JOSEPH BOIZARD,
A BALTIMORE.
No. 37 et 38, *South-Street.*
Table d'Hôte.—Restaurant.—Chambres Garnies.
... 18 ...

LE PATRIOTE CANADIEN.
BURLINGTON, VT.
MERCREDI SOIR, 1er. JANVIER 1840.

INDEPENDANCE DES CANADAS.

Quand nous parlons sans cesse des Canadiens, nous plaidons la cause de la justice et de l'humanité. Nous le demandons aux hommes de bonne foi de toutes les opinions, qu'est-ce qu'un pouvoir qui ne respecte pas des lois saintes, des traités solennels et des droits naturels, à l'observance desquels est si hautement intéressé l'honneur de l'Angleterre ?

La confiance en ce gouvernement est partie depuis long-temps ; il est une prévoyance inquiète, une crainte instinctive de tout ce qui peut violemment survenir ; et le gouvernement colonial s'imagine pouvoir cheminer sans danger en forçant les volontés, en violant les droits et en laissant ensuite les évènemens suivre leurs cours. Cette situation n'est pas bonne : il dépend de l'Angleterre d'en prendre une plus honorable, et pour cela même plus sûre et plus avantageuse pour son commerce ; ce serait de conceder aux Canadiens leur Indépendance. Cette question ce n'est pas un parti qui l'a soulevé, c'est l'opinion publique, c'est le besoin universellement senti de profiter de l'expérience qui nous éclaire pour réaliser une réforme nécessaire.

La proposition de l'Indépendance est-elle utile et opportune ? N'y a-t-il que des révolutions violentes pour réformer les gouvernemens ?

Les négociations amiables doivent être employées avant qu'une lutte inévitable s'engage : il est bien tard quand la lutte est devenue générale, passionnée, violente. Reflêchissez sur ce que vous coûte les Canadas, et cela pour une possession précaire ? Que gagnerez-vous de faire de ce pays le siège de l'oppression et de la souveraineté ?...

Dans nos écrits c'est l'intérêt des deux pays que nous avons en vue, de la Métropole et du Canada, et non l'intérêt d'aucune faction particulière ; le principe que nous défendons toujours, est le principe de la souveraineté nationale, contre laquelle les tories et le gouvernement semblent se rallier pour s'y opposer. Nous ne comptons plus sur le maintien du gouvernement, que l'on croie s'il on veut à sen [illegible] ; mais même les tories semblent n'y plus compter. Il ne faut pas se le dissimuler, le gouvernement colonial ne tardera pas à perdre toute son autorité, et il succombera, non pas au profit d'un parti d'absolutistes de mauvais aloi, mais au profit de l'intérêt de tous ceux qui marcheront droit à leur but, et qui tirent leur force réelle d'un principe, la justice, et de la force des masses qui n'a pas été vraiment employée jusqu'à ce jour ; car la force générale se trouve dans les masses et non dans leurs parties. Ayons l'arme au repos, mais chargée et prête à faire feu. Indignement trompés comme nous l'avons toujours été, nous ne devons nous en tenir qu'à notre bon droit et aux baïonnettes.

Tout le peuple est souverain, voilà le principe ; le Canada doit être gouverné pour le plus grand bonheur et le plus grand bien de la majorité, voilà le but !

Ces deux propositions ne sont plus contestées par tout homme juste et raisonnable, et à part quelques individus intéressés qui en sont encore à ne reconnaître d'autre droit que celui de la Reine, émané directement de l'omnipotence divine, on doit accorder que la souveraineté, c'est-à-dire le droit, réside dans le peuple Canadien, et que le gouvernement s'il était équitable, devrait être l'expression la plus élevée et la plus sincère de la volonté générale.

Les droits d'un peuple sont éternels, son bonheur est la fin qu'on doit se proposer tout gouvernement digne de ce nom.

Pontifes insensés d'une religion à qui vous attribuez faussement des dogmes [illegible] qui heurtent insolemment le droit national et vont se perdre dans le droit divin dont ils ne sont qu'une ridicule parodie, ne voyez-vous pas que vous sapez incessamment cet autel où l'on cherche à installer une autre idole ! Quoi ! êtes-vous aveugles !...... Peut être croyez-vous que les principes de notre nationalité ne valent pas la peine d'être défendus par vous, et que la société peut sans danger être abandonnée à toutes les directions, pourvu que la direction d'un gouvernement oppresseur vous [illegible] ; que les croyances politiques peuvent, en un mot, périr ou s'altérer, sans que votre autorité cesse de fleurir sous sa tutelle !

Eh bien ! nous regardons, nous, comme indignes de la confiance publique, les hommes qui ne savent ou qui n'osent maintenir par tous les efforts en leur pouvoir, dans leur vérité, les principes de la souveraineté du peuple contre la folie qui les dénature, ou contre les hostilités qui s'acharnent à les détruire.

La souveraineté hors du peuple est la plus monstrueuse et la plus anarchique bêtise que l'orgueil de l'esprit de l'homme ait jamais soutenue. L'origine du pouvoir c'est lui-même. Qu'on y songe, une nouvelle insurrection plus forte et mieux conçue n'est pas dans l'ordre des impossibilités ! Elle saura renaître, et gagnera pas de terrain qu'elle ne l'a fait ; et il est à croire que la majorité des membres du clergé Canadien finiront enfin à sentir la position défavorable qu'ils ont prise, autant pour leur intérêt personnel que pour l'intérêt des colons, et qu'ils mettront la main pour seconder les progrès de la réforme indispensable ; la minorité mécontente du pays ne tardera pas aussi à comprendre que, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de s'y associer. L'Independance pourra elle seule au Canada conduire à l'œuvre si désirée de la pacification. Malheur à l'autorité qui ne se maintient que par la violence et la terreur ! malheur à ceux tout souillés du sang de leurs concitoyens !

Une colonie qui se révolte contre sa métropole est une lutte terrible, où un peuple faible par sa population ose affronter des forces redoutables ; mais que ne peut la bravoure excitée par un amour excessif de la patrie ! que ne peut dans les âmes un noble dévouement ; les hommes semblent posséder des forces surnaturelles lorsqu'ils sont animés par lui ; l'idée d'avoir rempli son devoir, même dans l'adversité, fait le bonheur de l'homme. Il y a de la vertu à immoler ses intérêts particuliers à la patrie ! Les Canadiens doivent bien se pénétrer que leur cause n'est point perdue, et pour son triomphe ils doivent s'imposer tous les sacrifices.

Pour que le Canada soit sauvé de la tourmente révolutionnaire qui le menace, il faut que la souveraineté du peuple soit reconnue ; il faut lui accorder son Indépendance. Point de tranquillité, de prospérité et de bonheur sans cela. Le gouvernement anglais pourra recourir à une union forcée, à toutes les voies de coercition pour détruire le principe d'amélioration et d'avancement,—sa *Toute Puissance* y sera impuissante. Tenez-vous le pour dit, en attendant que le tems vous le prouve. Les insurrections de 1837 et 1838 ont été arrêtées dans leur course, mais elles devront surgir plus fortes et plus terribles. Une fois la boule jetée elle peut être arrêtée pour un tems, mais pour rétrograder, impossible ! Chimère déplorable d'avoir foi à ce que la contrainte puisse exister, et qui serait pour la postérité un objet de dérisions et de sourires ! Mais cette question est trop grave pour l'épuiser aujourd'hui ; nous y reviendrons à notre prochaine feuille.

Pourquoi l'agriculture et l'industrie sont paralysées au Canada.

L'Agriculture alimente les vraies mines du Perou. A elle est réservée le beau privilège d'améliorer le sort de la classe pauvre, d'accroître le nombre des consommateurs et de sauver le Canada des dangers du prolétariat. Que faut-il en effet pour répandre partout l'aisance et vivifier le bien être sans atteinte à la propriété par une injuste division ou des préférences iniques dans la concession des terres immenses qui ne demandent que des bras et une bonne constitution pour enrichir les citoyens et le gouvernement ? Créez les moyens de travail en rapport exact avec le nombre des familles qui n'ont point d'autre capital que la force, leur dextérité ou leur intelligence. La culture des terres est la source du travail la plus intarissable ; ce genre de travail est en effet le moins exposé aux variations ; il conserve toujours son prix, parce qu'il conserve toujours la nécessité. Il fournit aux arts les matières premières, au commerce les objets d'échange ; les entrailles de la terre sont profondes ; elles peuvent nourrir tous les enfans qu'elles portent. C'est donc l'agriculture qui doit principalement attirer l'attention, c'est par elle qu'on devait commencer ; on ne doit pas intervertir l'ordre de la nature, on doit le suivre. Après l'agriculture doit venir l'industrie, ensuite le commerce, l'aisance des peuples avant le luxe ! L'exportation des grains doit être libre, car plus les denrées sont faciles et nombreux, plus le travail s'accroît, plus la culture se perfectionne, plus les objets d'échange se multiplient, plus l'aisance augmente et s'étend.

Lecteurs, réfléchissez sur ce faible esquisse des sources du bien public, ensuite faites un retour sur ce qui se passe au Canada, et vous trouverez quelques-unes des causes du défaut de perfectionnement dans l'agriculture, et l'excès de misère qui devait sous un gouvernement oppresseur s'accroître avec une progression alarmante.

Notre agriculture languit en ce que nous sommes privés des sources d'industrie qu'offrent les manufactures, et en ce que notre commerce est monopolisé ; nos produits sont vendus, sans concurrence aucune, aux prix que veulent bien nous donner les acheteurs. L'Angleterre scelle les mamelles des Canadas pour engraisser son industrie. Le luxe d'une classe ne contribue point au bien être d'une nation. Toute la richesse qui circule dans une nation provient des classes inférieures, ce sont elles qui la créent par le travail.

Le peuple est le plus grand des consommateurs ; son aisance fait la richesse publique, sa misère en est la ruine. Ce n'est pas le luxe qui nourrit l'industrie anglaise qu'il faut protéger. C'est l'aisance qu'il faut répandre, c'est le peuple qu'il faut secourir ; d'excellentes mesures locales ne demandent qu'un bon gouvernement et le travail pour les rendre productives.

[*Pour le Patriote Canadien.*]

Augusta (Maine,)
23 Decembre 1839.

MONSIEUR,—La Legislature de cet Etat se réunira le 1er. du mois prochain. Le gouverneur est déjà sur les lieux et nous nous attendons à une session qui sera marquée au coin de la vigueur et de l'energie en tout ce qui aura rapport au Territoire en Dispute. Il existe partout parmi les habitans du Maine une indignation qui est à la veille d'éclater au sujet de l'occupation militaire par la Grande-Bretagne de Madawaska et Tewiscouta, en contradiction à la convention arrêtée entre sir JOHN HARVEY et le GENL. SCOTT.

Nous pouvons nous attendre prochainement à quelque mesure *définitive*. Tout semble menacer une rupture, et ce sentiment paraît même prévaloir à Washington. Toutefois, le gouverneur de cet Etat, la Legislature et la population entière ne flechiront pas devant les démarches hostiles du gouvernement anglais ; mais au contraire, *arrive qui plante*, ils sont forts de leurs droits et determinés à repousser les outrages de l'etranger qui s'est emparé contradictoirement du Territoire en litige.

D'apres tout ce que l'on peut entrevoir, une guerre entre les Etats-Unis et l'Angleterre paraît inévitable. Le gouvernement Britannique s'y prépare ostensiblement et tous ses procédés depuis six mois sentent le belliqueux. Les deux dernieres années ont amoncelé des matières combustibles entre le fleuve St. Laurent et les rives de la Mer Atlantique, qu'il ne faut qu'une étincelle pour embraser. L'explosion ne tardera pas je pense. Espérons que la providence qui surveille les destinées des individus et des peuples saura rendre les évenemens qui vont se developper, propices à la cause de la liberte et desastreux aux tyrans.

Ne doutons point cependant que ce pays luterait desavantageusement avec la Grande-Bretagne si cette derniere eut su se garantir la amitié et l'attachement de ses colonies. Mais quand un million d'ames pres, se croisent les bras comme simples spectateurs de la lutte, ou se jettent dans la balance republicaine, peut on douter du resultat ! *patience, prévoyance, courage* et puis........Nous verrons. !

JACQUES CARTIER.

Troupes dans le Bas du District de Québec.

Nous avons annoncé, d'après les journaux de Québec que "deux" compagnies du 11e. avaient été envoyées au lac Timiscouata, sur le Territoire en Dispute où le gouvernement anglais fait batir des casernes. Le Quebec Mercury annonce que ces troupes sont disseminees entre la Rivière du Loup (a 108 plus bas que Quebec) et le lac Timiscouata. Les journaux ne font mention que de "deux" compagnies ; cependant il est assez étrange que d'apres la liste des officiers que nous voyons il se trouve deux majors, un capitaine, six lieutenans, pour commander ces "deux" compagnies. Le Mercury ajoute, que des logemens leur ont été préparés, et de forts remparts sont construits pour leur "défense."

Nous voyons par le même journal, que Sir John Harvey qui était à Fredérickton, a expédié un courier au commandant des forces à Quebec en toute hâte. L'expres a fait le trajet de Woodstock à Quebec en trois jours. Le contenu des dépêches n'était pas connu. Il est notoire dit le Mercury, que les locofoco, et les whigs du Maine désirent un mouvement.

L'UNION.

La Chambre d'Assemblée du Haut-Canada s'est décidée le 19 de Decembre, dans la nuit, en faveur de la mesure de l'Union, pour laquelle il y a eu une majorité de 13. Les debats ont été très importans. Mr. Gowan proposa une résolution pour dissoudre le Parlement. Elle fut négativée par une majorite de 33.

DE L'ESPRIT DE 76. DU 18 DEC.

Il parait que le nouveau gouverneur, comme tous ses prédécesseurs, est retenu par des instructions qu'il a reçues du gouvernement de la Metropole ; instructions qui sont loin d'être populaires. Le projet de l'union des deux provinces, et celui d'une taxation directe du peuple, ne sont supportés par aucune des factions qui divisent ce pays mal gouverné. Le Mirror fait un appel à tous les partis, radicaux et loyalistes, tories et reformistes pour les inviter à s'unir afin de sauver leur pays d'une ruine inevitable.

CANADA.

On lit dans le Commercial Advertiser de Montreal en date du 7 Decembre :

J'ai appris que le Gouvernement est déterminé à garder ce pays aussi long-tems qu'il le pourra. On a dépensé de fortes sommes l'année dernière, 30,000 l. pour des casernes à St. Jean, 15, ou 20,000 l. pour des casernes à Chambly, et aussi à Laprairie ; et cet hiver Lord John Russell introduira un bill dans la chambre des communes pour encourager l'émigration d'une colonie militaire, à qui il sera donné des fermes le long des frontières. On en formera des bataillons, ils auront des officiers, ils se livreront à l'exercice militaire une ou deux fois par semaine, et ils recevront une certaine paie et des rations. Je pense que par ce procédé un petit corps de troupes seulement sera nécessaire au pays.

PREDICTIONS.

Un petit Almanach publié récemment à Londres sous le titre pompeux de "Royal Victoria penny Almanack for 184 ," contient les prédictions suivantes pour l'année 1840. Nous les donnons à nos lecteurs pour ce qu'elles valent. On sait quel prix on attache généralement dans nos temps modernes aux prédictions des faiseurs d'Almanachs ! Cependant si on croit les predictions de la Sœur Bourgeois de la Congregation de Montreal, dont les prophéties furent imprimées il y a deja bien des années, il paraîtrait que l'an 40, dont on parle depuis si longtemps, et auquel on renvoie beaucoup d'évenemens, sera célèbre dans les fastes de l'histoire.

Voici comme s'exprime le "Royal Victoria Almanack :"—

"Courtois lecteur, j'interpréterai le langage des étoiles cette année et je placerai brièvement devant les yeux les plus importans évènemens. Je trouve, vers ce temps, (fevrier) qu'il y aura quelques changemens importans dans plus d'une contrée, en Europe. L'Angleterre aura à déplorer la perte d'une personne éminente, pendant le mois de mars. Que F. O. prenne garde à ses ennemis, il pourra bientôt avoir à se repentir s'il ne fait pas attention à mon avertissement solennel.

Les intrigues sont mures dans les cours de l'Europe, et quelques-unes d'elles viendront au grand jour en avril ; elles ne donneront pas grand crédit aux parties qui y seront concernées. La guerre éclatera entre avril et mai. Que